

Visites autorisées
de 13h00 à 20h00



Interdites aux enfants
de moins de 15 ans

HÔPITAL SOUS VIDÉO
SURVEILLANCE



Cet hôpital est placé sous
vidéosurveillance pour
des raisons de sécurité
des biens et des personnes.
Vous pouvez exercer
votre droit d'accès aux
images vous concernant.
Pour tout renseignement,
s'adresser au Poste de sécurité
ou à la Direction

INTERDICTION DE FUMER



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68 €
ou à des poursuites judiciaires.

Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le :
0 825 309 310 (0,15€/mn, Tabac Info Service)

Décret n° 2006 - 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application
de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.



Direction des
Ressources Humaines

28 RUE DE CHARENTON

